



FI 17-2018

FETONS LA SAINT-JACQUES LES 24 et 25 JUILLET.



Chers adhérents,

Depuis décembre dernier, la voie qui amène au refuge, puis au centre de Bordeaux et Gradignan, depuis le débarcadère de Lamarque, a été officialisée par le Conseil Départemental sous le vocable : Voie de Tours, branche Médoc-Estuaire. Peu importe le nom ! Maintenant, la surveillance et l'entretien de cette voie et de son balisage incomberont au département. Cependant, nous resterons attentifs à ce que nos chers pèlerins arrivent toujours à bon port !

Pour fêter cette nouvelle, si primordiale pour nous, et célébrer aussi notre saint patron, nous vous proposons le programme suivant : deux jours de marche, de Lamarque au Bouscat, suivi d'un repas partage le soir du 25 juillet. Ces journées seront partagées avec ceux de nos amis de Gradignan qui le souhaiteront. **VENEZ NOMBREUX !**

Mardi 24 juillet : rendez-vous à Ravezies pour prendre le bus TransGironde n°705 à destination de Pauillac (horaire fourni ultérieurement). Coût à régler au chauffeur : 2,60 €. Nous descendrons à Lamarque Bourg, et prendrons notre repas tiré du sac. Puis, si c'est possible, nous visiterons le clocher dôme de l'église Saint-Seurin, qui permet une vision panoramique sur les alentours. Ensuite, nous prendrons le Chemin de Compostelle sur 8 km pour arriver à Margaux, et passer la nuit dans son dojo. Installation grâce à une voiture d'assistance qui nous aura porté les matelas gonflables. Un repas froid sera amené par des accueillantes locales.

Mercredi 25 juillet : 27 km de Margaux au Bouscat. Petit déjeuner simple pris au dojo (prévoir son bol). Repas de midi tiré du sac, avec les provisions de la veille (courses possibles à Arzac). Arrivée au Bouscat en 2^{ème} partie d'après-midi, où nous serons accueillis à l'Ermitage Compostelle par un représentant de la Mairie du Bouscat qui nous offrira une collation et des boissons fraîches.

25 juillet fin d'après-midi : Rassemblement des marcheurs et non marcheurs à l'Ermitage Compostelle à partir de 18 h.* Tirage d'une tombola. Puis apéritif offert par l'association, comme quelques boissons du repas partage, dont vous connaissez tous le principe : chacun amène pour régaler ses voisins un plat salé ou sucré, ainsi que des boissons d'accompagnement. Si vous amenez du pâté ou du fromage, pensez au pain ! Pour tous, avoir ses couverts : assiette, verre, couteau, fourchette, cuiller et serviette. Pour les marcheurs, comme ils n'ont pas le don d'ubiquité pour être aussi devant leurs fourneaux, nous leur proposerons de faire leurs courses, pour un montant raisonnable, qu'ils pourront nous rembourser ensuite.

*Nous aurons besoin, parmi les non-marcheurs, d'une équipe d'au moins 4 personnes, pour mettre en place la salle, (disponible à partir de midi) tables, chaises, nappes, mettre les boissons au frais, faire d'éventuelles courses pour les marcheurs, disposer les lots de tombola, etc... Fin de soirée : 21 h45, horaire de fermeture obligatoire.

Contacts : Sonia Bourbigot 06 04 47 12 23 et François Kocher 06 72 36 84 52.

INSCRIPTION des marcheurs : date limite 12 juillet

Coût : 17 €/personne sans le bus, ni les repas de midi.

NOM :
Règlement : espèces

Prénom :
Chèque : Banque :

Nombre de personnes :
Numéro :

permanence les mardis de 15h00 à 18h30
[Tél-répondeur 05.56.08.46.18](tel:05.56.08.46.18)

4 rue Blanqui 33110 LE BOUSCAT
www.saint-jacques-aquitaine.com